

Recueil des Actes Administratifs

Conseil départemental du 19 avril 2018

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

CONSEIL DEPARTEMENTAL

ASSEMBLEES (11510)	815
Election de la commission permanente	815
Composition des commissions organiques	818
Désignation au sein de diverses instances	818

Extrait des délibérations

ASSEMBLEES (11510)

ELECTION DE LA COMMISSION PERMANENTE

DELIBERATION DEFINITIVE :

Le Conseil départemental,

Vu la démission de Madame Jocelyne ANTOINE, Conseillère Départementale, et son remplacement par sa suppléante Madame Nicole HEINTZMANN,

Vu la délibération du 2 avril 2016 fixant la composition de la Commission permanente,

Vu l'article L3122-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu les conclusions de la « Toutes Commissions réunies »,

Après en avoir délibéré,

- Décide de compléter la vacance constatée au sein de la Commission permanente dans les conditions fixées à l'article L3122-6 du CGCT,
- Autorise le Président du Conseil départemental à procéder aux opérations ayant pour objet de compléter cette vacance.



AFFAIRES JURIDIQUES
Service des Assemblées
Tél. : 03 29 45 77 12 - fax : 03 29 45 77 89

PROCES-VERBAL

de la réunion du Conseil départemental

du jeudi 19 avril 2018

COMMISSION PERMANENTE- ELECTION DU SIEGE VACANT

Sous la présidence de M. Claude LEONARD, Président du Conseil départemental,

L'Assemblée départementale a décidé de procéder à l'élection pour le siège vacant de la Commission permanente.

Conformément à l'article L 3122-6 du Code Générale des Collectivités Territoriales, il est ensuite procédé, sous la Présidence de M. Claude LEONARD, Président du Conseil départemental à cette élection.

Dans l'heure qui suit la décision du Conseil départemental de compléter la Commission permanente, la ou les listes sont déposées auprès du Président.

M. Claude LEONARD, Président du Conseil départemental, suspend la séance pour un délai d'une heure.

Suspension de la séance à 11H 28.

Reprise de la séance à 12H28.

A l'expiration de ce délai d'une heure, il est constaté par le Président du Conseil départemental:

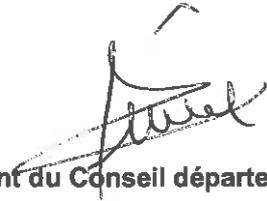
Une seule liste a été régulièrement déposée.

La Commission permanente est donc complétée comme suit, après lecture faite par le Président :

Membre élu au siège vacant :

MME Nicole HEINTZMANN, Conseillère départementale

Fait à Bar-le-Duc, le 19 avril 2018

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Claude Leonard', written over a faint, illegible printed name.

Le Président du Conseil départemental,

M. Claude LEONARD

COMPOSITION DES COMMISSIONS ORGANIQUES

DELIBERATION DEFINITIVE :

Le Conseil départemental,

Vu le rapport soumis à son examen et tendant à compléter la 2^{ème} Commission technique suite à la démission de Madame Jocelyne ANTOINE,

Vu l'article 53 alinéa 2 du Règlement intérieur du Conseil départemental,

Vu les conclusions de la « Toutes Commissions réunies »,

Après en avoir délibéré,

Désigne, conformément aux dispositions de son règlement intérieur :

- Madame Nicole HEINTZMANN, Conseillère départementale en suppléance de Madame Jocelyne ANTOINE, en tant que membre de la 2^{ème} Commission : la Commission Attractivité- Tourisme- Agriculture –Affaires Européennes.

DESIGNATION AU SEIN DE DIVERSES INSTANCES

DELIBERATION DEFINITIVE :

Le Conseil départemental,

Vu le rapport tendant à la représentation de l'Assemblée départementale au sein de diverses instances relevant de la compétence de notre Assemblée,

Vu les conclusions de la « Toutes Commissions réunies »,

Après en avoir délibéré,

Procède aux diverses désignations suivantes :

ENSEIGNEMENT

Collège de Boulogny (Conseil d'Administration) - Titulaire : Madame Nicole HEINTZMANN, Conseillère départementale

Collège de Damvillers (Conseil d'Administration) - Suppléant : Madame Nicole HEINTZMANN, Conseillère départementale

Collège d'Etain (Conseil d'Administration) – Suppléant : Madame Nicole HEINTZMANN, Conseillère départementale

CULTURE

Section de Recours de la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites (S.R.C.R.P.S) – Suppléant : Madame Nicole HEINTZMANN, Conseillère départementale

EAUX ET ASSAINISSEMENT

Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) - Oise Aisne – Suppléant : Madame Nicole HEINTZMANN, Conseillère départementale

Etablissement public d'aménagement de la Meuse et de ses affluents (EPAMA) - EPTB Meuse – Suppléant : Madame Nicole HEINTZMANN, Conseillère départementale

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Bassin Ferrifère - Suppléant : Madame Nicole HEINTZMANN, Conseillère départementale

AMENAGEMENT

Associations Foncières d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier (AFAF) de Rouvrois sur Othain – Titulaire : Madame Nicole HEINTZMANN, Conseillère départementale

Commission Départementale d'Aménagement Foncier (Département) – Suppléant : Madame Nicole HEINTZMANN, Conseillère départementale

ENVIRONNEMENT

Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites - Formation Nature – Suppléant : Madame Nicole HEINTZMANN, Conseillère départementale

Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites - Formation Publicité - Suppléant : Madame Nicole HEINTZMANN, Conseillère départementale

Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques sanitaires et technologiques (CODERST) - Suppléant : Madame Nicole HEINTZMANN, Conseillère départementale

TOURISME

Comité Départemental du Tourisme – Titulaire : Madame Nicole HEINTZMANN, Conseillère départementale

Syndicat Mixte d'Aménagement de la Base de Plein Air et de Loisirs de la Vallée de l'Othain - Titulaire : Madame Nicole HEINTZMANN, Conseillère départementale

SERVICES PUBLICS

Commission Départementale de la Présence Postale Territoriale - Suppléant : Madame Nicole HEINTZMANN, Conseillère départementale

Directeur de la Publication et responsable de la rédaction :

M. Claude LEONARD, Président du Conseil départemental

Imprimeur : Imprimerie Départementale
Place Pierre-François GOSSIN
55012 BAR-LE-DUC Cedex

Editeur : Département de la Meuse
Hôtel du Département
Place Pierre-François GOSSIN
55012 BAR-LE-DUC Cedex

Date de parution : 19/04/2018

Date de dépôt légal : 19/04/2018